Communiqué de presse - Avril 2025

UNICEM

UNPG

UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS

Les granulats, des matériaux essentiels à notre quotidien

Qu'ils soient utilisés pour construire nos maisons, aménager nos routes ou encore préserver notre environnement, les granulats, plus souvent appelés roches, sables et graviers, sont des matériaux omniprésents et pourtant méconnus.

À l'occasion d'une nouvelle campagne de sensibilisation, l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG), membre de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM), souhaite rappeler leur rôle central dans l'aménagement du territoire et les multiples usages auxquels ils contribuent.

DES MATÉRIAUX INDISPENSABLES À LA CONSTRUCTION ET AUX INFRASTRUCTURES

Les granulats sont au cœur de l'aménagement du territoire.
« *Issus de roches naturelles, recyclés ou marins, les granulats sont la première ressource minérale consommée en France. Indispensables à notre quotidien, ils entrent dans la composition du béton, des enrobés routiers et de nombreux ouvrages de génie civil. Sans eux, pas de logements, d'hôpitaux, d'écoles, de ponts, de routes ni de pistes cyclables. Pas non plus d'aménagements urbains, de mobilier public ou de terrains de sport.* » explique Olivier Viano, secrétaire général de l'UNPG.

DES APPLICATIONS VARIÉES POUR DES SOLUTIONS DURABLES

Au-delà de la construction, les granulats jouent un rôle méconnu mais essentiel dans des domaines aussi variés que :
- La gestion de l'eau : filtres dans les stations d'épuration, drainage des sols, aménagements pour la rétention des eaux pluviales.

- La restauration des écosystèmes : préservation de la biodiversité (récifs, friches), protection des littoraux (rechargement de plages), gestion durable des sols (berges, sols reconstitués).

UNE RESSOURCE LOCALE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les granulats sont extraits, transformés et recyclés au plus près des besoins, limitant le transport et favorisant l'emploi local.
Chaque année, ce sont plus de 400 millions de tonnes qui sont nécessaires en France pour répondre aux besoins des territoires.

« *En France, 27 % des besoins en granulats sont aujourd'hui couverts par des granulats recyclés, issus du réemploi de matériaux de déconstruction. Une démarche vertueuse qui participe pleinement au développement d'une économie circulaire des matériaux de construction* » précise Olivier Viano.

UNE GESTION RESPONSABLE DES CARRIÈRES

Les granulats sont produits dans des carrières faisant l'objet d'une exploitation raisonnée, encadrée par une réglementation stricte et des démarches volontaires de la profession.

Dès leur conception, les sites sont pensés pour minimiser les impacts environnementaux, préserver les ressources en eau, réduire les émissions et favoriser une cohabitation harmonieuse avec les riverains.

Les terrains exploités sont réaménagés pour accueillir des usages agricoles, naturels ou récréatifs, en concertation avec les collectivités locales.
Les carrières rendent également de nombreux services utiles à la société. Par exemple, elles accueillent des panneaux solaires, préservent les ressources en eau, soutiennent des projets culturels, ou favorisent la biodiversité.

INFORMER ET SENSIBILISER POUR MIEUX COMPRENDRE

Dans un contexte de forte attente sociétale autour de la préservation des ressources et du cadre de vie, l'UNPG renforce ses actions d'information auprès des prescripteurs, des élus et du grand public, afin de mieux faire connaître les usages, les enjeux et les engagements des producteurs de granulats.

« *Les granulats sont à la base de tout projet d'aménagement. Les valoriser, c'est avant tout mieux faire comprendre au plus grand nombre leur utilité, tout en rappelant leur ancrage territorial et les efforts continus de la profession pour les produire de façon responsable*. », souligne Alain Plantier, président de l'UNICEM.

Découvrez le premier volet de notre campagne de sensibilisation qui se déroulera sur plusieurs semaines sur la page LinkedIn de l'UNICEM.

A propos de l'UNICEM

L'UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) regroupe les entreprises industrielles qui produisent les matériaux minéraux essentiels aux secteurs de la construction et des travaux publics. Sa mission principale est de représenter, promouvoir et défendre les intérêts collectifs de la filière et de ses entreprises.

La fédération s'articule autour de deux syndicats adhérents :
- L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (**UNPG**)
- Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (**SNBPE**)

Elle compte également plusieurs syndicats associés, chacun spécialisé dans un domaine spécifique :
- Le Syndicat National du Pompage du Béton (**SNPB**)
- Le Syndicat National des Roches Ornementales et de Construction (**SNROC**)
- L'Union des Producteurs de Grès des Vosges (**UPGV**)
- Le Syndicat National des Fabricants de Durcisseurs (**SYNFAD**)
- Le Syndicat National des Adjuvants pour Bétons et Mortiers (**SYNAD**)
- Le Syndicat National des Fabricants d'Isolants en Laines Minérales Manufacturées (**FILMM**)

Ensemble, ces entités œuvrent pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux liés à l'industrie des matériaux et de la construction, tout en soutenant une transition vers des pratiques durables et responsables.

Quelques chiffres : Environ 800 entreprises adhérentes (TPE, ETI patrimoniales, groupes internationaux). Près de 3 000 sites d'exploitation. 6,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires estimé, soit 74% du chiffre d'affaires du secteur.

SERVICE PRESSE
INFLUENCE RP
MELANIE LECARDONNEL
T. 06 09 13 00 47
melanielecardonnel@influencerp.fr